

responsables du commerce, où qu'ils soient, l'assurance que les gouvernements sont déterminés à favoriser l'accroissement des échanges, et non pas le protectionnisme.

Notre propre Accord de libre-échange a balisé la voie que doit emprunter le GATT à l'approche du XXI^e siècle : réduction des droits de douane; amélioration des processus de règlement des différends; nouvelles règles régissant le commerce des services, la propriété intellectuelle et l'investissement; et en outre, et à titre prioritaire, la définition de meilleures règles pour remédier au subventionnement manifestement excessif des produits agricoles.

Une Conférence d'examen à mi-parcours des progrès accomplis dans cette série de négociations se tiendra à Montréal, en décembre. Elle nous aidera tous à mieux définir nos stratégies et à faire rapidement des progrès concrets dans le sens d'une amélioration des règles du GATT.

Avec un peu de chance, l'histoire se répètera. Tout comme l'Accord de 1935 entre le Canada et les États-Unis a ouvert la voie à la création du GATT, il se peut que notre Accord de libre-échange crée une dynamique conduisant au renforcement et à l'accroissement de l'efficacité du système commercial international.

Il existe un autre type d'échange par delà notre frontière - le déplacement des pluies acides - qu'il est tout aussi d'urgent d'aborder et de résoudre. Il y a à peine plus de deux semaines, le premier ministre Mulroney déclarait, à New York :

"Les obligations du voisinage comprennent également la gestion de notre environnement naturel. La frontière qui nous sépare est de nature politique mais l'environnement ne la prend pas en considération. Il n'est pas de question où cette évidence s'impose avec plus de clarté que celle des pluies acides."

Je suis parfaitement consciente du fait qu'il s'agit là d'une question controversée dans un État comme l'Illinois, qui est producteur de charbon, où la vigueur des entreprises industrielles est tributaire des avantages d'une énergie bon marché et dont les citoyens, s'ils sont comme les nôtres, estiment que les tarifs des compagnies de services publics sont déjà trop élevés.

Mais si cette question n'était pas controversée, elle serait résolue depuis longtemps. De toute évidence, ce n'est pas le cas et il faut s'y employer.